

Avis de constitution

SOCIETE « MINYAN INDUSTRIE »

Siège Abidjan, Songon, PK24, dans le village Guébo  
2, route de Dabou, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Déc 2023, et enregistrés au CEPICI le 20 Déc 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MINYAN INDUSTRIE »

Objet : La société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'Etranger:

Le recyclage, la production, la vente et l'import-export de produits en cuivre et en aluminium (produits en alliage d'aluminium, fils et câbles en cuivre-aluminium), ainsi que le recyclage, la production, la vente et l'import-export de produits en acier. Et pour la réalisation de l'objet social: L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles; L'emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux; La prise en location gérance de tous fonds de commerce; La prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe, que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement; Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou le développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrique

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Songon, PK24, dans le village Guébo  
2, route de Dabou, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M LIN MUFA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00135 du 11/01/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°01817/GTCA/RC/2024 du 11/01/2024

